

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
Polyvalente Montignac**

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
du 14 septembre 2016, à 18 h 30  
à l'auditorium de la Polyvalente Montignac**

**1.- Mot de bienvenue de la présidente**

Madame Manon Letarte, présidente, souhaite la bienvenue aux parents présents.

**2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Manon Letarte fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Éric Fluet, et appuyé par Mme Christina Vachon, d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

**3.- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2015**

Madame Manon Letarte fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2015.

Il est proposé par Mme Isabelle Dagneau, et appuyé par Mme Christina Vachon, d'adopter le procès-verbal du 16 septembre 2015 comme présenté.

**4.- Bilan annuel du Conseil d'établissement 2015-2016.**

Madame Manon Letarte fait la lecture et commente le rapport annuel des activités du Conseil d'établissement 2015-2016.

Le conseil d'établissement, à travers les rencontres qu'il a tenues, s'est acquitté de toutes les tâches et obligations prévues à son plan de travail. En cohérence avec les cibles prioritaires de la convention de gestion et du projet éducatif, il a fait cheminer des dossiers qui étaient déjà actifs et a supporté de nouvelles démarches sur des sujets qui se sont présentés l'année dernière et au cours de cette année.

Le Conseil a également suivi avec attention les travaux du Conseil des élèves et du Comité de parents de la Commission scolaires des Hauts-Cantons (CSHC), grâce aux comptes rendus déposés régulièrement par les membres participants à ces comités. De plus, il a souligné un grand nombre de réalisations et de réussites touchant toutes les sphères de la vie de Montignac dans le cadre de sa rubrique « les bons coups ».

**5.- L'organisation et les orientations pour 2016-2017**

Madame Maryse Talbot, directrice, présente à l'assemblée les membres de l'équipe de direction, les membres de l'équipe de professionnels de l'école et elle parle des grandes orientations pour la prochaine année.

Madame Talbot poursuit en présentant le projet éducatif de la Polyvalente Montignac. On s'y appuie quotidiennement, il oriente nos décisions. Ce document a été bâti par l'équipe-école. Il reflète les valeurs de l'école.

Nos orientations :

- Mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
- bonification du plan de surveillance stratégique;
- soutien à l'encadrement;
- soutien pédagogique de méthodes probantes;
- développement du service de mesures d'aide aux élèves en difficulté;
- suivi du projet pour la réfection de l'auditorium;
- participation au projet pilote provincial sur la sexualité (collaboration avec le CIUSSS du Granit)

Madame Talbot présente les partenaires importants qui sont présents sur le terrain, tout au long de l'année, afin d'accompagner les jeunes.

Madame Talbot fait un rappel des points importants pour le bon fonctionnement de la vie à l'école.

## **6. Offre de service : 7 ateliers parents (partenariat Montignac et CIUSSS du Granit)**

Madame Talbot invite madame Vicky Orichefsky, Chef du service à la jeunesse CIUSSS de l'Estrie-CHUS CSSS du Granit, à venir présenter les sept ateliers-rencontres offerts aux parents.

Madame Orichefsky mentionne que, pour une troisième année, des ateliers-rencontres, réalisés en partenariat avec différents intervenants, sont proposés aux parents. Le tout premier atelier, soit celui du 12 octobre prochain, est obligatoire pour les parents qui désirent participer aux six ateliers suivants ou ne s'inscrire qu'à certains d'entre eux.

Nous distribuons les feuilles d'inscriptions aux parents présents dans la salle.

## **7.- Rappel du rôle du Conseil d'établissement et du représentant au Comité de parents**

### **Rappel du rôle du Conseil d'établissement :**

Madame Manon Letarte nous décrit le rôle du Conseil d'établissement.

### **Rappel du rôle du représentant au Comité de parents :**

Madame Letarte décrit le rôle du Comité de parents.

## **8. Rapport annuel du représentant au Comité de parents**

La représentante au Comité de parents, madame Manon Letarte, nous fait la présentation du bilan annuel 2015-2016.

Les objectifs du Comité de parents pour 2016-2017 sont :

- Continuer d'offrir une formation aux nouveaux membres;
- favoriser les liens entre les divers intervenants de la Commission scolaire et ceux de l'Estrie;
- offrir des conférences et des formations aux parents;
- maintenir le partage des bons coups dans nos écoles;

- favoriser la représentation de chaque école pour que chacune ait un délégué au comité de parents;
- favoriser la participation des membres aux congrès de la FCPQ et de l'ITA et le partage d'informations entre les membres;
- faciliter la communication vers les conseils d'établissement et les parents de chacune des écoles.

Il est possible de consulter le rapport annuel du Comité de parents sur le site de la CSHC.

## 9.- Élection des représentants au Conseil d'établissement:

### a) Nomination d'un président d'élections et d'un secrétaire:

Madame Manon Letarte propose Mme Maryse Talbot comme présidente d'élections. Cette proposition est appuyée par Mme Marie Bourrassa.

Madame Manon Letarte propose M. Sylvain Brière comme secrétaire d'élections. Cette proposition est appuyée par M. Éric Fluet.

Quatre postes en tant que représentant au Conseil d'établissement sont à combler. Il y a trois postes de deux ans et un poste d'une durée de un an.

Des scrutateurs sont nommés au cas où un vote soit nécessaire.

- Madame Line Couture
- Madame Pascale Baillargeon
- Madame Carole Bourgault
- Monsieur Sylvain Brière

Madame Maryse Talbot déclare la période de mise en candidature ouverte :

### b) Élections:

Mme Pascale Baillargeon propose M. Éric Fluet.  
M. André Ayotte appuie la proposition.

Mme Carole Bourgault propose Mme Shirley Mc Lean.  
Mme Sonia Lapointe appuie la proposition.

Mme Annie Hamel propose Mme Josée Sicard.  
Mme Caroline Roy appuie la proposition.

Mme Pascale Baillargeon propose Mme Manon Letarte.  
Mme Josée Sicard appuie la proposition.

Madame Maryse Talbot propose la fermeture de la mise en candidature.

Mme Manon Letarte accepte.  
Mme Josée Sicard accepte.  
Mme Shirley Mc Lean accepte.  
M. Éric Fluet accepte.

Il est mentionné à nouveau qu'il y a un mandat de un an à compléter. Si quelqu'un parmi ceux élus désire ne faire qu'une année, qu'il le mentionne. Tous semblent disposés à faire

un mandat complet, nous procédons à un tirage au sort pour attribuer le mandat à compléter de un an.

C'est Mme Josée Sicard qui aura le mandat de un an.

Félicitations à mesdames Letarte, Sicard et Mc Lean ainsi qu'à M. Fluet.

#### 10.- **Élection d'un représentant au Comité de parents et d'un substitut:**

##### **Élection d'un représentant**

Mme Annie Hamel propose Mme Josée Sicard.

Mme Marie Bourrassa appuie la proposition.

**Mme Josée Sicard accepte d'être représentante au Comité de parents.**

##### **Élection d'un substitut**

Mme Josée Sicard propose Mme Manon Letarte.

M. Éric Fluet appuie la proposition.

**Mme Manon Letarte accepte d'être substitut au Comité de parents.**

Félicitations à mesdames Sicard et Letarte!

Mme Maryse Talbot déclare la fermeture des élections. Il est 19 h 21.

Madame Talbot rappelle aux parents la conférence qui sera offerte gratuitement, demain soir, jeudi 15 septembre à 19 heures. Cette conférence intitulée « La sexualité précoce de mon enfant » sera présentée par madame Francine Duquet.

#### 11.- **Varia:**

a) Aucun point.

b) **Période de questions**

Les parents posent les questions suivantes.

***Q : Concernant les ateliers-rencontres, est-ce que le premier est vraiment obligatoire?***

**R :** Madame Talbot répond qu'il est obligatoire si vous désirez participer aux ateliers suivants. Le premier contient les bases de l'encadrement et cela servira tout au long des rencontres suivantes.

***Q : Si, par les années passées, quelqu'un a déjà assisté aux rencontres sur l'encadrement parental offertes par la polyvalente, est-ce que cela est suffisant pour s'inscrire aux ateliers-rencontres offerts cette année?***

**R :** Madame Talbot répond que oui. Si un parent a, par les années antérieures, participé à cet atelier, cela lui permettra de s'inscrire aux nouveaux ateliers-rencontres.

**12.- Tirage des prix de présence:**

Le premier prix est gagné par Mlle Alexandrine Boucher, élève de la 2<sup>e</sup> secondaire.

Le deuxième prix est gagné par Mlle Léa Paillé-Laplante, élève de la 1<sup>re</sup> secondaire.

Le troisième prix est gagné par Mlle Juliette Lacaille, élève de la 3<sup>e</sup> secondaire.

Le quatrième prix est gagné par M. Émile Nadeau, élève de la 2<sup>e</sup> secondaire.

Chacun d'eux se mérite une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$.

**13.- Levée de l'assemblée:**

Il est proposé par M. Éric Fluet de faire la levée de l'assemblée.

Il est 19 h 25.

Maryse Taltot,  
directrice